



Toulouse le 9 juin 2023

Communiqué de presse contre la répression du mouvement social.

Mardi 6 juin à Toulouse, lors de la 14ème journée de mobilisation contre la réforme des retraites un membre du bureau de solidaires31, a été interpellé comme de nombreuses autres personnes. Après une garde à vue de 48h et un déferrement au palais de justice en vue d'une comparution devant le procureur, notre camarade s'est vu signifier une interdiction de manifester dans l'attente de son procès en décembre.

Chaque journée de mobilisation qui passe est un cap supplémentaire franchi dans la violence et la répression de la contestation des politiques mortifères du gouvernement. Depuis des mois, ce gouvernement aux abois, utilise tous les moyens pour réprimer chaque contestation qui met en péril les privilèges de la classe qu'il défend. Comme partout en France les arrestations arbitraires et massives, par les forces de l'ordre, ne sont rien d'autre que des tentatives de semer la peur parmi les centaines de milliers de personnes opposées à toutes ces réformes antisociales. La criminalisation du mouvement social qui touche l'ensemble des syndicats est un signe de plus d'une dérive autoritaire.

Un autre membre de ce même bureau solidaires31, ancien soignant aux urgences, a été bousculé par un bouclier de CRS, alors qu'il voulait porter secours à une manifestante inconsciente. Des fonctionnaires ayant pour mission notre protection mettent en danger les manifestant.es.

Nous continuerons de lutter et de soutenir tou.tes celles et ceux qui subissent la répression de la police et la justice de classe.

Nous ne céderons pas face à des pratiques de cet acabit.

Relaxe pour tou.tes les inculpé.es du mouvement social. Halte à la répression ! Rien n'arrêtera notre combat.

Le bureau de Solidaires 31